



C.C.A.S

LOGEMENT

EMPLOI

SENIORS ET

PERSONNES HANDICAPÉES

Au service des Charbonnois

PÔLE SOCIAL

2, place de l'Eglise

69260 CHARBONNIERES –LES-BAINS

04 78 19 82 92

UN PÔLE SOCIAL EN ACTION POUR LES CHARBONNOIS

Souvent méconnu, le pôle social de la Commune fourmille d'idées et de projets pour améliorer la vie de tous, en plus des services déjà proposés. L'équipe du pôle social - pilotée par l'adjointe aux affaires sociales, Lina MORAZZINI et la responsable, Hélène LEBLANC - est attentive au public vivant une situation familiale, sociale ou financière délicate et reçoit sur rendez-vous pour offrir un entretien personnalisé et sans attente. Le pôle social installé en Mairie regroupe les services suivants : le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), le logement social, l'antenne emploi et la coordination des personnes âgées et/ou handicapées.

Le CCAS, qu'est-ce que c'est ?

- C'est un établissement public qui a des compétences et des pouvoirs de décision. Il a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Le CCAS, comment fonctionne-t-il ?

- Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et constitué, paritairment, d'élus locaux désignés par le Conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire. Il se réunit à huis clos pour voter les dossiers soumis aux principes de confidentialité et d'anonymat.

Le CCAS, pour qui ?

- Il s'adresse à la population de Charbonnières-les-Bains qui rencontre des difficultés sociales. **Les prestations accordées** s'adressent à des personnes placées dans une situation déterminée, appréciée en fonction des critères définis par le CCAS.

Domaines d'intervention

- **L'aide sociale légale** reste la mission obligatoire de chaque CCAS. A Charbonnières-les-Bains, il se charge d'informer les demandeurs concernant leurs droits sociaux et d'instruire les dossiers qui relèvent de dispositifs de la Métropole de Lyon.
- **L'aide sociale facultative et l'action sociale**, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus.
- **L'animation des activités sociales.**

FAMILLE

Aide alimentaire
Prêts sans intérêt
aide au règlement de
certaines factures
micro-crédit...

JEUNESSE

Participation aux frais des
TAP « Temps d'Activité
Périscolaire »
Aide
à la restauration scolaire
aux voyages scolaires et au
centre de loisirs...



SENIORS PERSONNES HANDICAPÉES


Allocation chauffage
Aide aux séjours de loisirs
adaptés.

SERVICES

Portage de repas à domicile
Repas annuel
Anniversaires
Colis de Noël
pour les personnes à partir
de 75 ans.

Lina MORAZZINI


Vice-présidente du C.C.A.S
Adjointe aux affaires sociales

 06 76 78 86 48

lmorazzini@charbonniereslesbains.com

Hélène LEBLANC

Responsable du pôle social

 04 78 19 82 92

hleblanc@charbonniereslesbains.com

LE LOGEMENT SOCIAL

Le formulaire de demande de logement social est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.service-public.fr (rubrique formulaire).



Dépôt du dossier

- En Mairie **uniquement sur rendez-vous** auprès de Hélène LEBLANC qui vous exposera les modalités d'accès et toute information utile.

L'EMPLOI

L'antenne emploi, est un service de proximité gérée par Sandrine POULIQUEN qui reçoit sur rendez-vous. Elle aide les demandeurs d'emploi à la rédaction de leur curriculum vitae et lettre de motivation et les accompagne dans leurs démarches de recherche d'emploi.

L'antenne emploi et ses partenaires locaux

- **Techlid** : la commune s'appuie également sur cette structure et le **réseau des entreprises adhérentes** afin de **mettre en relation** les professionnels du secteur et les candidats.
- **La Mission locale qui** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour définir un parcours professionnel ou un plan de formation dans des filières adaptées.



Mission Locale Monts d'Or - Monts du Lyonnais

3 avenue du Général Brosset - TASSIN LA DEMI-LUNE

info@missloc.org /  04 72 59 18 80

LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le portage de repas

- Depuis 18 ans, le **service de portage de repas** permet aux personnes âgées ou handicapées qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, de recevoir une nourriture équilibrée et variée. A ce jour, le prix du repas est de 4,54 euros.
- Son organisation est assurée par la Coordinatrice personnes âgées et handicapées, Anne TRONEL, soutenue par une équipe de **bénévoles dévoués et dynamiques** qui livrent du lundi au vendredi, le matin, les repas à domicile. Ce moment d'échange et de convivialité permet de rompre l'isolement vécu par certains et d'assurer une veille régulière de la personne visitée.

Visite à domicile

- Un groupe de visiteurs à domicile est né en 2016 en réponse à un besoin identifié par le service coordination du Pôle Social. Il est constitué de bénévoles encadrés par le service de coordination. Il a pour mission le suivi des personnes isolées et prévient la fragilité d'un public de personnes âgées pour qui la solitude produit un impact négatif dans le maintien à domicile. Il sert pleinement le dispositif de veille sanitaire et sociale mis en place en 2012 par la commune en partenariat avec le SIPAG et collabore au suivi du public âgé dans la commune.

Anne TRONEL

**Coordinatrice personnes âgées et
personnes handicapées**

☎ 04 78 19 80 06

atronel@charbonniereslesbains.com

56

bénévoles formés
au portage de
repas de colis,
aux visites à
domicile,
au plan canicule



Zoom sur...

- La commune et le SIPAG (Syndicat Intercommunal pour les Personnes Agées) travaillent en étroite collaboration dans le cadre du dispositif de veille sanitaire et sociale et de l'ensemble de leurs autres missions : **répondre aux besoins et aux demandes d'aide, d'accompagnement, de soutien, d'information des personnes de plus de 60 ans et de leurs familles.**
- ☎ 04 37 22 07 24